

Les coupes forestières sont annulées, il faut maintenant une protection stricte et pérenne de la rivière Péribonka

Lamarche, Québec, Montréal et Val D'Or, le 14 septembre 2021 – Le Comité de sauvegarde de la rivière Péribonka, Nature Québec, la SNAP Québec et l'Action boréale ont poussé un soupir de soulagement lors de l'annonce du gouvernement du Québec à l'effet que les coupes forestières dans le projet d'aire protégée de la rivière Péribonka sont annulées.

Les groupes qui travaillent sur le dossier depuis de nombreuses années exigent maintenant que l'ensemble du territoire couvert par le projet d'aire protégée obtienne un statut de protection stricte et pérenne. Pour cela, la porte doit définitivement être fermée à toute coupe forestière dans le couloir visuel de la rivière Péribonka qui se caractérise par des paysages sauvages spectaculaires, des forêts matures exceptionnelles, et une biodiversité d'une grande richesse, incluant des espèces menacées comme le caribou forestier.

Les groupes tiennent également à souligner l'importante mobilisation citoyenne en faveur de la protection de la rivière Péribonka qui s'est manifestée dans les derniers mois. Plus d'une centaine de citoyen-nes, incluant des membres des Premières nations, des groupes environnementaux et des élu-es, ont manifesté le 13 août dernier devant les bureaux du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) à Jonquière pour bloquer les coupes forestières prévues. Depuis le 24 août dernier, ce sont aussi plus de 7 000 personnes qui ont envoyé une [lettre](#) au premier ministre Legault lui demandant de bloquer les coupes forestières jusqu'à ce qu'un statut légal de protection soit octroyé à la rivière Péribonka.

CITATIONS

Thérèse Gagnon, porte-parole du Comité de sauvegarde de la rivière Péribonka

« Le comité de sauvegarde est vraiment soulagé que le gouvernement ait enfin reconnu le projet d'aire protégée de la rivière Péribonka pour la région et l'ensemble des Québécois-es. Nous tenons à remercier l'ensemble des gens qui nous ont soutenus durant tout ce temps! Enfin, le bon sens prend le dessus dans cette décision, la région est doublement gagnante car un joyau sera préservé. »

Alice-Anne Simard, directrice générale, Nature Québec

« Nous sommes ravis de constater que la mobilisation citoyenne a convaincu le gouvernement d'annuler ces coupes forestières injustifiées dans le couloir visuel de la rivière Péribonka. Nous travaillerons maintenant avec le Comité de sauvegarde de la rivière Péribonka et les différents acteurs du milieu, comme nous le faisons depuis des années, pour s'assurer que

l'ensemble du projet d'aire protégée obtienne un statut de protection stricte et pérenne. Ce territoire exceptionnel mérite qu'on le protège pour les générations futures. »

Alain Branchaud, directeur général, SNAP Québec

« C'est une victoire de la raison, une victoire pour la beauté d'un monde qui reste à protéger. Le gouvernement du Québec a entendu le grand cri du cœur pour la Péribonka. Il doit maintenant présenter une feuille de route menant à la reconnaissance comme aire protégée pour l'ensemble des 83 sites candidats et non retenus dans les annonces de décembre 2020. »

Henri Jacob, président, Action boréale

« Comme dans la légende de David contre Goliath, à la troisième pierre c'est Goliath qui est tombé. Les mercenaires au bunker du MFFP (Goliath) ont dû plier l'échine face à la volonté des militants-es des groupes écologistes (David). Maintenant, M. Dufour devra s'attendre à se retrouver face à David lors du scrutin de novembre 2022. C'est un rendez-vous. »

-30-

POUR INFORMATION :

Thérèse Gagnon, Comité de sauvegarde de la rivière Péribonka

418-481-2054

sauvegarde.peribonka@hotmail.com

Gabriel Marquis, Nature Québec

581-307-8613

gabriel.marquis@naturequebec.org

Marion Depoisier, SNAP Québec

438-377-3562

marion@snapquebec.org

Henri Jacob, Action boréale

819-738-5261

lereve@cablevision.qc.ca